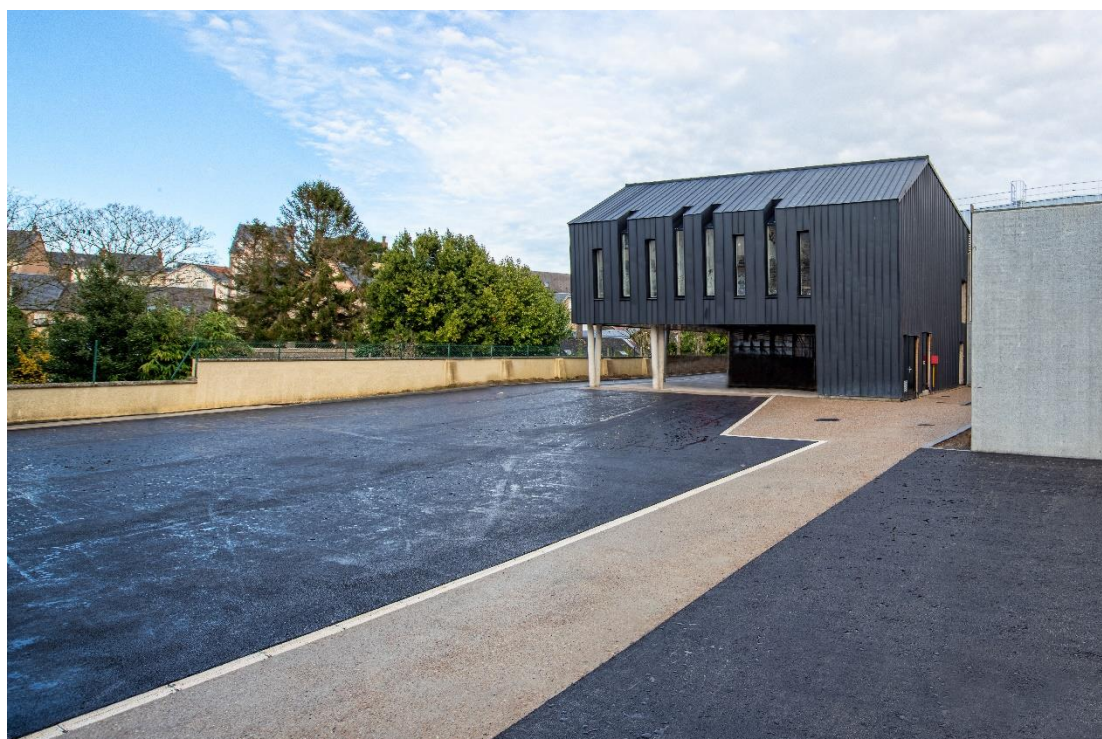




COMMUNIQUÉ DE PRESSE

**INAUGURATION DU GYMNASE DE SCISSY
à Saint-Pair-sur-Mer
18 décembre 2019**



Un équipement structurant pour le territoire

Ce projet, initié il y a plusieurs années par la mairie de Saint-Pair-sur-Mer, est devenu communautaire quand la Communauté de communes a pris la compétence « construction, aménagement, entretien et gestion des équipements sportifs d'intérêt communautaire » en 2014.

La construction de ce gymnase communautaire s'est inscrite dans le cadre d'une volonté de maillage du territoire en équipements sportifs de qualité, et de réponse aux attentes des populations du sud du territoire de Granville Terre et Mer, actuellement dépourvu de ce type d'équipement. Cela répond aux demandes de pratiques sportives des clubs, associations, scolaires... Il contribue également à l'attractivité de notre territoire.

Le gymnase à Saint-Pair-sur-Mer devient ainsi le 10^{ème} équipement sportif couvert intercommunal (après ceux de Granville, Bréhal, Cérences, La Haye-Pesnel, Saint-Jean-des-Champs, Donville les Bains).

Son appellation « Gymnase de Scissy » fait référence à la mythique forêt de Scissy qui couvrait une bonne partie du sud de notre territoire actuel.

Un gymnase intercommunal adapté à de nombreuses disciplines sportives

Le gymnase permet plusieurs usages :

- apprentissage (scolaires)
- loisirs
- entraînement
- compétitions.

Il est équipé :

- d'une salle multisports de 22 x 44 mètres qui va bénéficier aux associations sportives (badminton, tennis de table, escalade...), aux écoles maternelle et élémentaire, au centre de loisirs, ... La salle accueillera également des équipements pour consolider l'offre de formation aux arts du cirque. Par ailleurs, elle sera prochainement équipée d'un mur d'escalade de 11 mètres de haut.
- d'une salle APEX (activités physiques et d'expression) pour la gymnastique, la danse, les arts martiaux
- des vestiaires, une salle de réunion, des bureaux et des espaces de rangement.

Un chantier qui a favorisé l'insertion de demandeurs d'emploi

Dans le cadre des travaux du gymnase, la Communauté de communes a imposé des clauses sociales dans ses marchés publics. Les entreprises ont joué le jeu en dépassant largement le nombre d'heures d'insertion imposées. Ces clauses ont bénéficié à 14 demandeurs d'emploi du territoire. Ce dispositif est un véritable levier d'insertion en local.

Une opération soutenue par nos partenaires institutionnels

Le coût de la construction du gymnase s'élève à environ 3,6 millions d'euros.

L'équipement a bénéficié d'aides financières :

- Etat – Soutien à l'investissement Public Local : 203 076 €
- Région – Contrat d'Action Territoriale : 200 000 €
- Département – Contrat de Territoire : 171 111 €

Le reste à charge est partagé entre la Communauté de communes Granville Terre & Mer à hauteur de 1,5 M € et la commune de Saint-Pair-sur-Mer pour 1,5 M € à travers un fonds de concours. Par ailleurs, la commune a mis à disposition le terrain de 2540 m²

Une ouverture prévue début 2020

Les premiers sportifs prendront leur marque dès le 6 janvier.

La gestion du gymnase sera assurée par le service des sports intercommunal.

En attendant, les habitants sont invités à découvrir l'équipement (visites libres) de 13 h 30 à 19 h.

Les clubs et associations sportives utilisatrices (centre de loisirs saint-pairais, Enjoy Bad du Pays Granvillais, tennis de table Saint-Pair/Bricqueville, Qi Gong, Gymnastique Equilibre, Karaté Saint-Pair, gymnastique volontaires Les Sittelles) ont prévu des démonstrations tout l'après-midi.

Contacts presse

Granville Terre & Mer

Flavinie Genty

f.genty@granville-terre-mer.fr – 02 33 91 38 62 – 07